

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT
POUR UN DEMENAGEMENT
83 rue du Barry 07400 ALBA LA ROMAINE

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande de réglementation du stationnement de Mme MOUTON Auriane, en date du 08 juillet, afin d'assurer un déménagement au 83 RUE DU BARRY 07400 Alba la Romaine le 11 JUILLET 2026 ;
CONSIDÉRANT qu'une réglementation particulière du stationnement est nécessaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion du déménagement de Mme Mouton Auriane, le stationnement sera interdit sur les deux places de stationnement situées devant le 83 rue du Barry 07400 ALBA LA ROMAINE le 11 juillet de 8h à 10h30 et de 14h à 17h.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par Mme MOUTON Auriane.

ARTICLE 3 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Madame MOUTON Auriane
- Monsieur le Maire d'ALBA LA ROMAINE.

Fait à Alba la Romaine, le 08 Juillet 2026

Le Maire,
Philippe BOUNIARD

